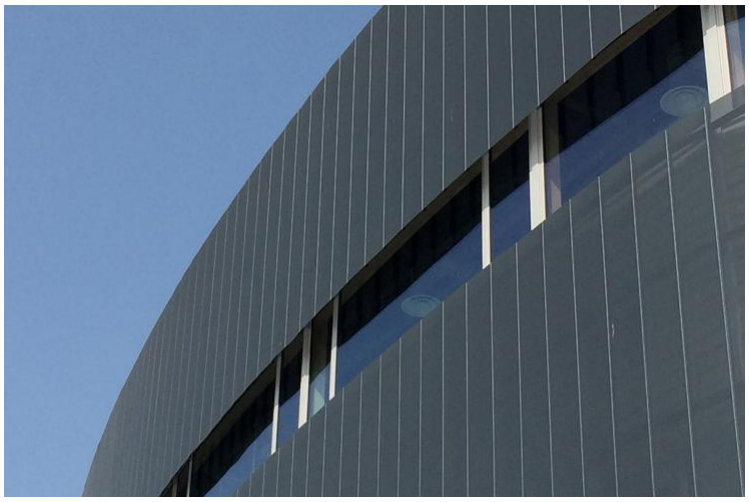

Extension T2 aéroport de Nice

Lieu : Aéroport de Nice Côte d'Azur

Architecte : Jean-Marie Dutilleul / Paul Andreu

Maître d'ouvrage : Aéroport de Nice-Côte d'Azur

Lot : Couverture, verrière et façades

Mission : Conception et suivi de réalisation de l'enveloppe vitrée et du bardage

Date : 2014-2016

Première plateforme régionale française, l'aéroport de Nice-Côte d'Azur souhaite augmenter sa capacité en améliorant les flux de circulation dans ses terminaux et en offrant plus de surfaces commerciales aux passagers. L'ensemble du terminal est concerné par cette réorganisation dont la première étape est l'extension du terminal, permettant ensuite l'enchainement des autres opérations suivant un chantier à tiroirs.

Le projet est réalisé conjointement par Jean-Marie DUTHILLEUL pour AREP et Paul ANDREU. L'extension s'intègre entre deux ouvrages existants : Le terminal 2, de forme conique inversée, conçu par Paul ANDREU en 2003 et la "passerelle 54", une vaste salle d'embarquement internationale créée en 2010 pour permettre l'accueil de gros porteurs (type A380).

Localisé coté piste, le projet s'inscrit dans un environnement contraint par les exigences et réglementations aéroportuaires. Le bâtiment créé est conçu sur pilotis au-dessus des voies de services. Il doit également prendre en compte le site : zone sismique, milieu agressif (pollution), bord de mer (air salin et exposition au vent), orientation plein sud (confort thermique et lumineux). De plus, l'ensemble du chantier doit se faire en site occupé et maintenu en activité dans un délai serré.

T/E/S/S est en charge de la conception et suivi de réalisation de la couverture, des façades et de la verrière de l'extension.

Le bâtiment compte 2 niveaux éclairés par une verrière centrale : Le premier abrite des salles d'attente ainsi qu'une galerie commerçante, en continuité avec les salles d'embarquement du terminal existant. L'étage en mezzanine accueille un pôle de restauration.
Par la configuration des bâtiments auxquels il se rattache et sa localisation, visible par avion, la façade a été dessiné courbe, de manière à créer un effet cinétique et à accentuer le rôle d'articulation entre les édifices existants.

L'enveloppe du bâtiment comprend un bandeau vitré continu par niveau, partiellement dissimulés derrière un bardage fait de clins verticaux en métal perforé. Les parties opaques de la façade sont constituées de panneau isolé à ossature légère couvert d'un bardage métallique. La vêture perforée permet d'enrichir l'expression architecturale en donnant une profondeur à la façade en créant des jeux d'ombres et de contrastes. Le calepinage vertical combinée à la géométrie courbe du bâtiment permet de donner un rythme et un effet cinétique à l'édifice.

La verrière, en forme de U asymétrique, suit la géométrie courbe du bâtiment. Elle permet un apport de lumière naturelle dans les espaces intérieurs. Une ombrière en caillebottis permet de filtrer les apports solaires.